

TotalEnergies EP Gabon

## **Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2024**

### **Approbation de toutes les résolutions agréées par le Conseil d'administration**

**Port-Gentil, le 30 mai 2024** – L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de TotalEnergies EP Gabon s'est réunie ce jour à Port-Gentil, sous la présidence de M. Michel ANTSELEVE, vice-président du Conseil d'administration. Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration, notamment :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2023 (référentiels IFRS et OHADA) et la distribution d'un dividende net d'impôt au titre de l'exercice 2023 de 22,22 dollars par action
- La ratification des cooptations des personnes ci-après en qualité d'administrateur :
  - Mmes Renée Estelle NSI BENGONE et Stéphanie MPEMBA MBADINGA pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de leurs prédécesseurs respectifs, soit jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024
  - M. Xavier ROUZZEAUD pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023
  - MM. Mike SANGSTER, Thomas MAREEL, Brice de Léon RETENO NDIAYE pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de leurs prédécesseurs respectifs, soit jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024
- Le renouvellement des mandats d'administrateur de la République gabonaise et de MM. Karim CHAOUICHE, Georges-Eric N'KOMA et Xavier ROUZZEAUD pour une durée de deux ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025
- Le renouvellement des mandats de commissaire aux comptes titulaires confiés au cabinet Ernst & Young Gabon et M. Yves Frédéric FUMANAL pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2029

Les résultats complets des votes ainsi que la présentation de l'Assemblée générale seront mis à disposition sur le site internet de la Société à l'adresse [www.ep.totalenergies.ga](http://www.ep.totalenergies.ga) dans les prochains jours.

Le Conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a adopté les modalités de paiement du dividende. Le dividende de 22,22 dollars par action sera payé en euro à compter du 28 juin 2024 pour une contre-valeur de 20,55 euros sur la base du cours du dollar de la Banque centrale européenne du 30 mai 2024 (ou sa contre-valeur en Francs CFA) fixé à 1,0815 dollar pour un euro.

### À propos de TotalEnergies EP Gabon

TotalEnergies EP Gabon est détenue à hauteur de 58,28% par TotalEnergies SE, 25% par la République Gabonaise et 16,72% par le public.

### À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100.000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

### Contacts TotalEnergies EP Gabon

[actionnariat-epgabon@totalenergies.com](mailto:actionnariat-epgabon@totalenergies.com)

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | [presse@totalenergies.com](mailto:presse@totalenergies.com) | [@TotalEnergiesPR](https://www.linkedin.com/company/totalenergies)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | [ir@totalenergies.com](mailto:ir@totalenergies.com)

### TotalEnergies sur les réseaux sociaux

- X : [@TotalEnergies](https://twitter.com/TotalEnergies)
- LinkedIn : [TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/totalenergies)
- Facebook : [TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)
- Instagram : [TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

### Avertissement

*Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TotalEnergies SE ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés.*

*Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").*